

MARCHÉ DE NOËL - MAREST-SUR-MATZ

29 et 30 novembre 2025

Organisé par la Commission Bibliothèque

Ce marché de Noël a pour objectif de proposer une animation dans l'esprit traditionnel de Noël. Les stands seront destinés à un public très large et permettront aux visiteurs de faire leurs achats de Noël en leur présentant une gamme diversifiée de produits d'artisanat et de bouche. L'esprit convivial et festif est privilégié.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ – PARTICULIERS et PROFESSIONNELS
ELLES SONT OBLIGATOIRES ET OUVERTES du 01/09/2025 au 31/10/2025

Dans l'immédiat, ne renvoyez que le formulaire de pré-inscription

Le marché de Noël est ouvert aux artisans, producteurs régionaux et particuliers dont le but est de vendre prioritairement leurs propres réalisations et les produits du terroir.

Les formulaires de pré-inscriptions seront examinés par l'organisateur qui se réserve le droit de les accepter ou de les refuser (afin d'éviter les doublons et les « hors sujets ») selon les places disponibles et la date de réception du dossier. Si vous avez une adresse mail, vous recevrez un A.R. de votre dossier. Vous **devez attendre la confirmation de votre inscription qui vous sera adressée sous 3 semaines par courrier** pour renvoyer les pièces justificatives et votre règlement sous 8 jours délai de rigueur, faute de voir la réservation annulée sans autre forme de préavis.

Il n'y aura aucun encaissement le jour du marché. - Date limite de réception des dossiers de pré-inscriptions le 31/10/2025 (cachet de la poste ou date du mail faisant foi). Toutefois l'organisateur se réserve le droit de suspendre les inscriptions avant cette date par manque de place ou d'annuler la manifestation et dans ce cas procédera au remboursement des sommes encaissées.

Le dossier de pré-inscriptions est téléchargeable sur le site internet : <http://mairie-de-marest.e-monsite.com> ou peut être récupéré à l'accueil de la Mairie **uniquement sur RDV (03.44.76.03.75)** ou transmis par retour de mail sur demande à : bibliotheque.mmsm@outlook.fr

Retournez votre demande de pré-inscription complétée et signée

- Soit par courrier : Mairie 14 route de Compiègne 60490 MAREST-SUR-MATZ
- Soit par courrier électronique : bibliotheque.mmsm@outlook.fr
- Soit directement déposé dans la boîte aux lettres de la Mairie

PIECES A PRODUIRE LORSQUE VOTRE DOSSIER ET ACCEPTÉ.

PRODUCTION DE PIÈCES :

- ✓ **Pour les particuliers** : Une pièce d'identité recto/verso et un justificatif de domicile pour les extérieurs
- ✓ **Pour les professionnels** : Le SIRET, La carte professionnelle et une attestation d'assurance Responsabilité civile professionnelle en cours de validité»
- ✓ **Pour tous** : le règlement du prix de l'emplacement par chèque à l'ordre de : **régie dépenses recettes MAREST-SUR-MATZ** sera mis à l'encaissement dès sa réception ou en espèces (sur RDV au secrétariat de Mairie) ; **Il n'y aura pas de remboursement** même en cas d'absence motivée le jour du marché.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'inscription au MARCHÉ DE NOËL des 29 et 30 novembre 2025 vaut engagement des exposants à respecter dans **son intégralité**, le règlement intérieur, les lieux, le matériel et les organisateurs.

L'organisateur **se réserve le placement des participants**, en fonction de leur nombre, soit au rez-de-chaussée soit au 1^{er} étage, sauf pour les personnes à mobilité réduite (sur présentation de leur carte lors de l'inscription, qui seront d'office installées au rez-de-chaussée) ou encore en extérieur pour ceux qui en feront la demande. **Il n'y aura aucune modification le jour du marché.**

Les tables et les grilles (nombre limité) à l'intérieur de la salle et dans les lieux d'accueil extérieurs seront installées et porteront le nom des participants. Des chaises seront à disposition dans la salle et des bancs pour les extérieurs **Installation à partir de 7h30 le samedi. Ouverture à 8h30 le dimanche pour les exposants.**

Ouverture des portes au public à 10h00 le samedi et le dimanche.

FOURNITURES NON COMPRISES : Transport, manutention, emballage ou déballage, habillage des tables, petit matériel nécessaire à l'installation des stands, gardiennage en extérieur, rallonges électriques, enlèvement et stockage des emballages vides et des invendus.

SAMEDI 29 La fermeture des portes au public aura lieu à 18h, les exposants devront libérer les lieux pour 19h.

DIMANCHE 30 La fermeture des portes au public aura lieu à 17h, les exposants s'engagent à ne pas remballer avant la fermeture, à repartir avec l'intégralité de leurs invendus (Il est interdit de déposer quoi que ce soit dans les containers de ramassage des ordures ménagères) **et à libérer les lieux pour 18h30.**

Le stationnement des exposants sera interdit devant la salle multifonctions, exception sera faite pour le déchargement qui devra être rapide, matériel déposé devant la salle, véhicule enlevé sans délai.

La marchandise proposée à la vente devra être la seule propriété de l'exposant, en cas de contrôle sa responsabilité sera engagée. En cas de casse, de perte ou de vol la responsabilité de l'organisateur ne sera pas engagée, il appartient aux participants d'assurer leurs produits ainsi que leur matériel.

Les participants s'engagent à être en conformité avec la législation en vigueur et assument l'entière responsabilité de leurs ventes. L'organisateur décline toute responsabilité relative aux déclarations légales vis-à-vis de l'Administration fiscale.

Restauration - Boissons à consommer sur place - Tombola - vente d'enveloppes ou similaires avec ou sans lots EXCLUSIVEMENT réservées aux organisateurs.

Les organisateurs ne pourraient être tenus responsable de tout accident ou incident qui se déroulerait tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du périmètre de la manifestation.

Toute l'équipe vous remercie de votre attention et de votre compréhension.